

SOLIDARITÉ agricole

UPA POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR
Estrie
L'Union des producteurs agricoles

Décembre
2017
Vol. 30, n° 6

Un retour sur le 93^e Congrès général de l'UPA



François Bourassa, président

Au moment d'écrire ces lignes, nous sortons du 93^e Congrès général de l'UPA. Dans l'ensemble, l'atmosphère était beaucoup plus positive que l'an dernier. Le ministre de l'Agriculture, Laurent Lessard, fut beaucoup plus ouvert aux discussions et à l'écoute que son prédécesseur.

Pour une deuxième année, les trois chefs des partis d'opposition se sont adressés aux congressistes en plus des ministres de l'Agriculture provincial et fédéral. Messieurs Legault, Lisée et Nadeau-Dubois ont, tous les trois, souligné à quel point ils étaient interpellés par les préoccupations et les aspirations du monde agricole. Ils ont aussi passé en revue les enjeux agricoles prioritaires de chaque formation politique : budgets consacrés à l'agriculture, relance des investissements, fiscalité foncière agricole, accaparement des terres, besoins de la relève, commerce international, développement durable, achat local et qualité de vie des agricultrices et des agriculteurs.

Le conférencier John Parisella a également offert une excellente présentation sur les négociations de l'ALENA. Selon lui, la gestion de l'offre, ainsi que le règlement des différends constituent des enjeux clés des présentes négociations. À ce jour, le Canada s'est montré ferme sur ces enjeux qui ont un impact important sur le secteur agricole et forestier. Il importe donc de rester vigilant et de tisser des alliances pour que ces enjeux demeurent non négociables pour le Canada.

Le message du président et le rapport d'activités ont aussi été des moments forts du congrès. Dans son message, Marcel Groleau a

souhaité que l'avenir permette à la fois de rassembler les producteurs et de développer des alliances au sein de la communauté en fonction des dossiers à traiter. Il a aussi souligné la pérennité de nos organisations notamment les 35 ans de la FRAQ et des Éleveurs d'ovins du Québec, les 30 ans des Agricultrices et les 25 ans de l'UPA DI.

Les enjeux demeurent nombreux pour 2018 : ententes commerciales comme le PTP et l'ALENA, cadre stratégique agricole canadien qui est décevant puisqu'il n'y a pas d'augmentation des budgets par rapport à 2013 (qui étaient déjà inférieurs à 2008), taxes foncières agricoles et, nécessaire cure de jeunesse des programmes de soutien des revenus et des assurances-récolte. Tous les enjeux liés à l'agroenvironnement (Agriclimat, pesticides, phytoprotection, milieux humides, etc.) vont aussi demander une attention particulière.

Comblant le retard des investissements dans les structures et dans la recherche par rapport à l'Ontario est aussi une priorité. La politique bioalimentaire sera annoncée en 2018 et nous attendons des programmes pour la concrétiser. En ce sens, le message du président de l'Union aux représentants politiques était on ne peut plus clair : **si le gouvernement est là et nous soutient, nous serons là.**

Du côté de l'Union, les travaux pour aboutir à un nouveau plan de financement 2019-2024 vont se poursuivre tout au long de l'année. Et on ne peut passer sous silence que tous les dossiers liés au développement des territoires sont aussi importants, notamment en raison de la Loi 122 qui identifie les municipalités et les MRC comme gouvernement de proximité. Il sera important d'obtenir leur collaboration dans des dossiers comme la taxation foncière agricole et la financiarisation des terres.

Finalement, un bilan du projet *À la rencontre des producteurs* a été présenté : 22 600 producteurs ont été rencontrés dans le cadre de cette vaste opération, dont 99,5 % ont renouvelé leur adhésion!



François Bourassa

SOLIDARITÉ AGRICOLE

Périodique produit et publié par la
Fédération de l'UPA-Estrie
4300 boul. Bourque, Sherbrooke, Qc J1N 2A6
819 346-8905 (fabrication syndicale)
Sans frais 1 855 741-8905
www.estrie.upa.qc.ca
Distribution : fermes familiales de l'Estrie
Tirage : 2 950 exemplaires
Dépôt légal : ISSN 1488-4372
Envois poste-publication no de convention : 40026310

ESPACES PUBLICITAIRES

Demandez nos tarifs

ANNONCEZ VOS ACTIVITÉS

Valéry Martin 819 346-8905
vmartin@upa.qc.ca

Date de tombée : 23 janvier 2018
Date de parution : 2 février 2018

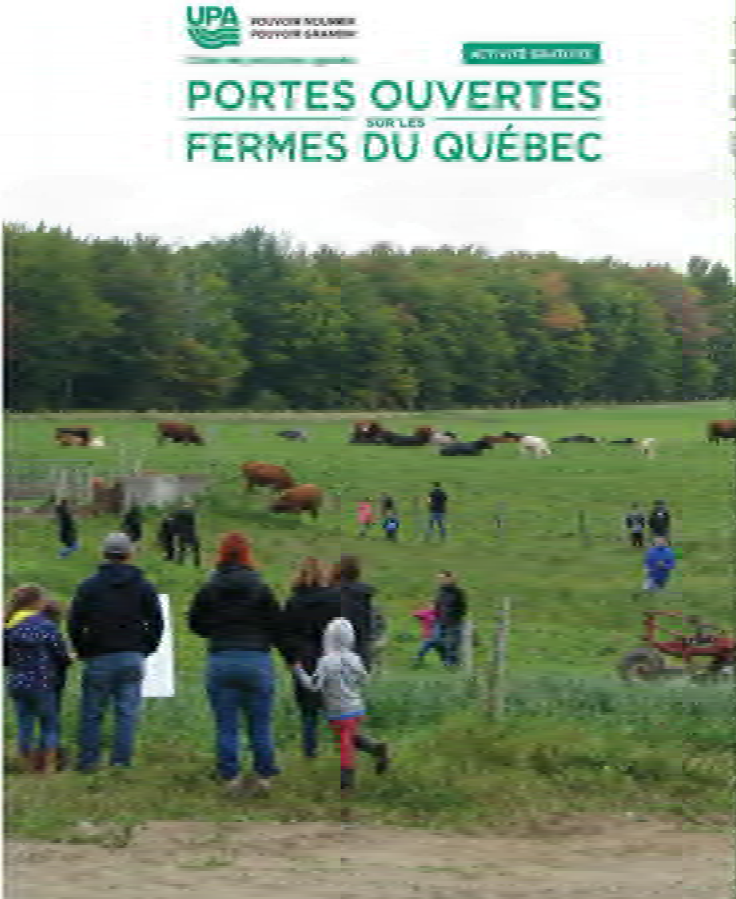
DANS CE NUMÉRO :

Le point sur les abattoirs.....	3
Prix SST et Jean-Paul-Raymond.....	5
Prix du bois négocié collectivement.....	7
Tournée des secteurs (lait).....	10
Producteurs en vedette chez IGA.....	14

Bienvenue aux nouveaux membres*

#	Entreprises	Membres	Production	Syndicat local
1.	Ferme Gaudreau et Pariseau inc.	Gabrielle Gaudreau et Éric Pariseau	Grains	Coaticook
2.	Ferme Grenier et fils SENC	Denise Brais, Luc Grenier, Sébastien Grenier	Laitière	Coaticook
3.	9344-0584 Québec inc.	Vincent Grégoire	Acéricole	Granit
4.	Érablière AJ Bel SENC	Alain Bellegarde et Jessica Faucher	Acéricole	Granit
5.	Gosselin Daniel et Orichefqui Céline	Daniel Gosselin et Céline Orichefqui	Acéricole	Granit
6.	Ferme Les Hôtes Épinettes SENC	Dominique Guay et Alain Lussier	Maraichère	Haut-Saint-François
7.	Gagnon Céline et Bentabet Layachi	Céline Gagnon et Layachi Bentabet	Caprine	Haut-Saint-François
8.	Plan B Producteur Agricole SENC	Jean-François Lapierre et Isabelle Sanchez	Apicole et Maraichère	Haut-Saint-François
9.	Bergerie Des Trois Coteaux (La)	Jean-Sébastien Brulotte	Ovine	Memphrémagog
10.	Domaine Alpagas Essencia	Catherine Brunet	Alpagas	Memphrémagog
11.	Jardins VG SENC (Les)	Frédérique Voisard et Dave Gilbeault	Maraichère	Memphrémagog
12.	Bisaillon Francis	Francis Bisaillon	Grains	Val-Saint-François & Sherbrooke
13.	Élevage M. Maurice inc.	Martin Maurice	Œufs	Val-Saint-François & Sherbrooke
14.	Vallée et Mangin SENC	Brigitte Mangin et Yves Vallée	Apicole et foin	Val-Saint-François & Sherbrooke

*Un nouveau membre est un producteur (nouvelle entreprise) ayant signé volontairement son bulletin d'adhésion depuis la dernière parution.



NOUS SOMMES EN PLEINE PÉRIODE DE RECRUTEMENT!

Vous avez envie de contribuer à la valorisation de l'agriculture et vous voulez faire découvrir les différentes facettes de votre métier à la population?

Les Portes ouvertes sur les fermes du Québec sont pour vous!

La prochaine édition se tiendra le dimanche, 9 septembre 2018, dans les secteurs suivants :

- Memphrémagog
- Les Sources
- Val-Saint-François/Sherbrooke

Les entreprises intéressées ont jusqu'au 12 février 2018 pour soumettre leur candidature.

Information et candidature : Dominique Desautels au 819 346-8905, poste 135.

Le point sur les abattoirs

Dominique Desautels et Stéphanie Forcier, conseillères à la vie syndicale

L'incendie de l'Abattoir Rousseau survenu il y a quelques semaines a mis en lumière de nombreux enjeux concernant l'abattage en Estrie, notamment pour ce qui touche les plus petits volumes d'animaux ou pour certaines espèces comme le lapin et les productions de niche. Les problèmes déjà présents se sont accentués avec la perte d'un autre abattoir en Estrie, le seul ayant un permis de type B et faisant de l'abattage multiespèce.

Déjà, avant l'incendie de l'Abattoir Rousseau, l'équipe de l'UPA-Estrie, avec le concours du groupe de travail sur les fermes de petite taille, avait déposé un projet-pilote au MAPAQ. Ce dernier a comme objectif d'évaluer la faisabilité, pour les producteurs qui font de la mise en marché en circuit direct, de faire abattre leurs animaux dans un abattoir de proximité pour vendre à la ferme ou au marché public; ce qui est actuellement interdit par la Loi. L'essence de cette requête s'appuie sur le fait qu'un abattoir de proximité peut déjà posséder un comptoir de vente et en demander un deuxième sous certaines conditions.

Bien entendu, cela ne réglerait pas l'ensemble des problèmes, mais un tel projet pourrait permettre aux producteurs qui font de la mise en marché directe aux consommateurs de tirer leur épingle du jeu et de réduire leurs coûts de transport. La première version du projet a été déposée au MAPAQ en 2015 et, malgré plusieurs interventions, dont une rencontre avec la Direction de la santé animale et de l'inspection des aliments, le projet n'a toujours pas vu le jour.

L'incendie de l'Abattoir Rousseau ne pouvait survenir à un pire moment de l'année. Les abattoirs sont au maximum de leur capacité. Des actions ont déjà été entreprises : rencontres avec des députés (fédéral et provincial), comité de travail avec le CLD du Haut-Saint-François, pressions politiques auprès du ministre Lessard et des membres de l'opposition lors du Congrès général de l'UPA de décembre. Ils ont été sensibilisés à la nécessité d'alléger la réglementation existante et au fait que les infrastructures en place ne répondent pas aux besoins de la majorité des producteurs. Dans les semaines à venir, l'UPA-Estrie déposera une demande de financement par l'intermédiaire du PACAR¹ afin de réaliser une étude diagnostique régionale sur l'abattage.

Loin de rester les bras croisés, l'équipe de l'UPA-Estrie tente de trouver des solutions, que ce soit à court, moyen ou long terme. Dans un courriel envoyé aux députés de la région et à la Direction de la santé animale et de l'inspection des aliments, l'UPA-Estrie a exposé un plan de travail et ses revendications :

Court terme :	Obtenir de la Direction de la santé animale et de l'inspection des aliments du MAPAQ un assouplissement ou allègement de leurs règles et de leurs exigences en matière d'abattage. Mettre tout en œuvre pour qu'au moins un abattoir de proximité puisse abattre sous inspection permanente en mutant un inspecteur de l'abattoir Rousseau à un abattoir de proximité.
Moyen terme :	Tenir une rencontre réunissant les députés fédéraux et provinciaux concernés, le MAPAQ, la Direction régionale de la santé animale et de l'inspection des aliments, les MRC et l'UPA afin de mettre tous les intervenants à jour et de se doter d'une vision commune concernant l'offre d'abattage en Estrie.
Moyen-long terme :	Mettre en place le projet-pilote déposé par la Fédération de l'UPA-Estrie auprès du MAPAQ* depuis le printemps 2015. *Le projet-pilote permettrait aux producteurs de vendre à la ferme et au marché public de la viande abattue dans un abattoir de proximité en indiquant au consommateur que la viande n'a pas été abattue dans un abattoir sous inspection permanente.

¹Programme d'aide à la compétitivité des abattoirs régionaux



Saison de motoneige

Maintenons une entente harmonieuse entre propriétaires fonciers et motoneigistes

Le Club de motoneige Étoile de l'Est informe les motoneigistes qu'il a pris l'initiative d'installer des pancartes entre Compton et Coaticook afin de les inciter à demeurer sur les sentiers pour ne pas détruire les semences de blé d'automne.

Information : Julie Moreau, 819 620-3282 ou juxama12@hotmail.com

Sangliers en liberté

Le ministère de la Faune sollicite la collaboration des citoyens afin de signaler la présence de sangliers en milieu naturel

Nicolas Bégin, ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

Le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs profite de la saison de chasse pour demander la collaboration des citoyens et des chasseurs afin qu'ils lui signalent toute observation relative à la présence de sangliers dans la nature.

Le sanglier est considéré comme l'une des espèces exotiques envahissantes les plus néfastes au monde puisqu'il se reproduit très rapidement et qu'il peut causer des dommages importants aux récoltes et aux écosystèmes. Le Ministère a entrepris, en octobre 2016, dans la région du Centre-du-Québec, des opérations ayant pour but d'éradiquer les sangliers qui s'y reproduisent en milieu naturel. Il a également mis en branle des opérations afin de récupérer des sangliers qui se sont échappés de leur enclos et qui ont été observés ailleurs au Québec.

Le Ministère demande donc la collaboration des citoyens et des chasseurs afin qu'ils lui signalent, sans délai, leurs observations de sangliers et lui permettent ainsi de mettre en place rapidement et efficacement des opérations de capture.

Par ailleurs, le Ministère souhaite rappeler aux chasseurs qu'au Québec la réglementation interdit d'abattre un sanglier en liberté. En effet, comme le sanglier est un animal très intelligent, s'il est dérangé ou si on fait feu sur lui, il deviendra craintif et se dispersera sur un plus grand territoire, ce qui compromettra l'efficacité des opérations de capture menées par le Ministère.

Pour signaler toute observation de sanglier, veuillez communiquer avec SOS Braconnage au 1 800 463-2191 ou, par courriel à : centralesos@mffp.gouv.qc.ca.

Pour en apprendre davantage sur le sanglier :

<http://mffp.gouv.qc.ca/faune/especes/envahissantes/sanglier.jsp>



Une 2^e bourse du Fonds en Santé et Sécurité pour le projet sur la détresse psychologique des producteurs

Valérie Giguère, conseillère à la main-d'œuvre agricole



Pour une 2^e fois, l'UPA-Estrie a été honorée au Congrès général de l'Union pour ses projets visant à identifier la détresse psychologique. L'organisation a reçu un montant de 1 000 \$ provenant des Bourses du Fonds en santé et sécurité au travail en partenariat avec Desjardins Sécurité Financière et le groupe FERME.

Cette bourse servira à répertorier les ressources œuvrant en santé mentale en Estrie et à organiser des visites de fermes à l'intention des intervenants du domaine psychosocial, afin de leur faire mieux comprendre le milieu agricole. Merci à tous ceux qui ont manifesté de l'intérêt pour ce projet et qui en ont fait une réussite!



Denis Roy, directeur finances et technologies de l'UPA, Valérie Giguère, conseillère à la main-d'œuvre du Centre d'emploi agricole de l'Estrie, Lynne Martel-Bégin, v.-p. de l'UPA-Estrie, Gilles Boutin, directeur régional – Développement des affaires Desjardins Sécurité financière, Martin Caron, 1^{er} v.-p. de l'UPA.

Formation Agir en Sentinelle : prochaines dates

Voici le calendrier des formations *Agir en Sentinelle-Déclinaison agricole* pour 2018 :

- 1^{er} mars 2018 dans la MRC des Sources (lieu à confirmer);
- 13 avril et 28 juin à la Fédération de l'UPA-Estrie.

Informez-vous ou confirmez votre présence auprès de Valérie Giguère par courriel à vgiguere@upa.qc.ca ou au 819 346-8905, poste 124.

Le Syndicat de l'UPA des Sources s'illustre

Dominique Desautels, conseillère à la vie syndicale



Lors du Congrès général de l'Union, le Syndicat de l'UPA des Sources a remporté le prix Jean-Paul Raymond, catégorie locale, grâce à son projet *Attention je tourne à gauche dans 150 mètres!*

Le panneau vise à augmenter la sécurité routière, particulièrement lors de périodes intensives de travaux aux champs, en installant des panneaux routiers temporaires. D'initiative locale, le projet a rapidement pris de l'ampleur, si bien que des producteurs des MRC et des régions voisines ont aussi voulu commander les fameux panneaux.



François Bourassa, Bruno Letendre, André Tessier, Diane Lacroix, Monia Grenier, Mariane Paré, Joël Larrivée, Marcel Groleau et Dominique Desautels.

Bravo au Syndicat de l'UPA des Sources pour cette initiative!

Calendrier des formations à venir

Titre de la formation	Heures	Formateur	Lieu	Date	Coût (tx inc) Producteur/ non- producteur
ACÉRICULTURE ET FORESTERIE					
Abattage d'arbre sécuritaire : certification CSST	14	Éric Quirion	Coaticook À déterminer À déterminer	6, 13 et 14 janv. 12, 19 et 20 mai 2, 10 et 11 juin	322 \$ sans cert. 442 \$ avec cert.
Affûtage et entretien de la scie mécanique	12	Éric Quirion	Coaticook	27 et 28 janv. 24 et 25 févr.	56 \$ / 100 \$
Friandises et dérivés	16	Doris Dallaire	Coaticook	10 et 11 févr.	65 \$ / 220 \$
Perfectionnement sirop d'érable	8	Doris Dallaire	Sherbrooke	12 mai	48 \$ / 110 \$
Sirop d'érable de qualité	7		Sherbrooke Lac-Mégantic	30 janv. 31 janv.	Gratuit/ 57,50 \$
L'univers des défauts de saveur	6	Lise Lessard	Coaticook	30 janv.	43 \$ / 150 \$
Utilisation et calibration des instruments de mesure en acériculture	5,5	Lise Lessard	Sherbrooke	9 févr.	43 \$ / 150 \$
L'osmose	7	Denis Toulouse	Sherbrooke	10 janv.	45 \$ / 150 \$
Évaporation : pour une transformation réussie	à venir	Denis Sage		13 et 14 janv.	
PRODUCTION VÉGÉTALE					
Introduction à la production de sapins de Noël	12	André Pettigrew	Sherbrooke	27 janv. 3 févr.	57 \$ / 200 \$
Culture de champignon	7,5	Stéphane Demers	St-Camille	27 avril	
Utilisation des pesticides	12	Martin Méthot	Sherbrooke	11 et 18 janv. 8 et 15 févr. 12 et 19 avril	425 \$
Spécialisation pesticides	7	Martin Méthot	Sherbrooke	25 janv. 22 févr. 26 avril	Selon le nombre de participants
Introduction à la production d'ail	6	Maggie Bolduc Marie-Ange Therrien	Sherbrooke	26 janv.	45 \$ / 200 \$
Cultiver l'efficacité en production maraichère biologique diversifié	7	François Handfield	Sherbrooke	20 févr.	45 \$ / 250 \$
Culture du chanvre industriel	6	Marc Beaulieu	St-Camille	9 janv.	45 \$ / 150 \$
Analyse du coût de revient en maraîchage diversifié	6	Geoffrey Ménard	Sherbrooke	7 févr.	43 \$ /115 \$
Culture du ginseng forestier	6	Rudi Markgraf	Coaticook	24 févr.	36 \$ / 100 \$
Culture des plantes médicinales forestières	6	Rudi Markgraf	Coaticook	19 mai	43 \$ / 200 \$
Agroécologie et permaculture	7	Caroline Dufour- L'Arrivée	Coaticook	2 févr.	45 \$ / 215 \$
PRODUCTION ANIMALE					
Perfectionnement des logiciels BerGère et SimpliTrace	Détails à venir				
Initiation à la production ovine	12	André Charest	Sherbrooke	13 et 14 janv.	57 \$ / 175 \$
Santé et soins biologiques des bovins laitiers	5,5	Sonia Gosselin Guillaume Bergeron	Sherbrooke	8 févr.	42 \$ / 260 \$
Taille de sabots	Détails à venir				
APICULTURE					
Transformation des produits de la ruche	14	Louise Provost		24, 25, 31 mars et 1 ^{er} avril	
Introduction à l'apiculture	44	André Pettigrew	Sherbrooke	17 févr. au 24 mars	130 \$ / 350 \$

TRANSFERT DE FERME ET RELATIONS HUMAINES					
Prêt pas prêt, comment bien assurer la continuité de son entreprise agricole	5	Yolande Lemire Lise Marquis	Magog Coaticook	24 janv. 7 févr.	40 \$
Co-exploitation cédants-relève	20	Yolande Lemire Lise Marquis Bernard Lévesque	Coaticook/Magog ou localité centrale	Tous les jeudis du 15 févr. au 15 mars	90 \$
GESTION, COMPTABILITÉ ET FISCALITÉ					
Stratégies fiscales pour réduire vos impôts	12	Bernard Lévesque	Sherbrooke	20 et 22 févr.	À déterminer
Vos besoins en assurance agricole	6	Stéphane Vaillancourt	Sherbrooke	24 janv.	43 \$ / 245 \$
Comptabilité et aspects fiscaux en agriculture	Détails à venir				
AUTRES					
Espagnol en agriculture	24	Marcelo Donoso	À déterminer	Les vendredis du 12 janv. au 30 mars	84 \$ / 165 \$
Facebook pour les affaires	Détails à venir				
Soudure à la ferme	Détails à venir				
Lancement d'une entreprise	330	Carrole Tousignant	Magog	27 mars au 14 juin 2018	160 \$
AGROTOURISME					
Promotion réussie au budget sensé	5,5	Nathalie Cartier	Sherbrooke	23 janv.	35 \$ / 100 \$
Vendre de façon créative en kiosque et en marché public	7	Serge Comtois	Lac-Mégantic Magog	6 févr. 7 févr.	45 \$ / 232 \$
Baby-boomers, génération X, génération millénaire, qui sont mes clients?	3	Sylvain Audet	Sherbrooke	30 janv.	35 \$ / 140 \$
Utiliser les 5 sens dans la mise en marché de vos produits	6	Croquarium	Sherbrooke	22 févr.	

Inscrivez-vous en ligne au www.formationagricole.ca ou par téléphone au 819 346-8905, poste 138.



VOS BESOINS EN ASSURANCE AGRICOLE

FORMATION DE 6 H

24 JANVIER - SHERBROOKE

Formateur:
Institut d'assurance de dommages
du Québec

Inscrivez-vous au
819 346-8905, poste 138

PRODUCTEURS PROFITEZ DU

PROGRAMME
AVANTAGES



POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR

L'Union des producteurs agricoles

**BÉNÉFICIEZ DE RABAIS, DE REMISES EN ARGENT,
DE FORFAITS ET D'AUTRES AVANTAGES**

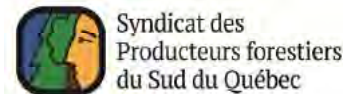
• Programme sans frais, exclusif aux producteurs et productrices agricoles du Québec

DÉCOUVREZ NOS PARTENAIRES ET LEURS OFFRES AVANTAGEUSES SUR PROGRAMMEAVANTAGES.UPA.QC.CA

Les producteurs forestiers du Sud du Québec font le choix de négocier collectivement avec les scieries

Martin Larrivée, ing. f. directeur général

Syndicat des Producteurs forestiers du Sud du Québec



Lors de l'assemblée générale spéciale tenue le 9 novembre au Centre de foires de Sherbrooke, les délégués du Syndicat des Producteurs forestiers du Sud du Québec (SPFSQ) ont pris la décision de négocier le prix du bois de sciage résineux sapin-épinette des producteurs forestiers de l'Estrie et de la Montérégie par une négociation collective.

La nouvelle mesure fait en sorte que le SPFSQ se chargera dorénavant de négocier le prix du bois de sciage et les volumes directement avec les scieries. Ce prix sera ensuite appliqué à toutes les transactions de bois de sciage sur le territoire de l'Estrie et de la Montérégie.

Auparavant, les scieurs informaient les producteurs d'un prix minimum qu'ils devaient s'engager à payer et ils pouvaient offrir des prix différents pour certains producteurs. La baisse du nombre de scieries dans les dernières années ayant entraîné un déséquilibre dans le marché, la concentration du nombre d'acheteurs avait fini par défavoriser les producteurs au détriment des transformateurs de bois. Le prix du bois rond stagne depuis 20 ans. En se regroupant et en allant s'asseoir à la même table que les scieries pour négocier collectivement, les producteurs forestiers amélioreront enfin leur rapport de force.

Un comité de mise en place et un comité technique sont formés pour assurer l'harmonisation de l'implantation de la négociation collective et les industriels seront rencontrés dans les prochaines semaines afin de commencer les négociations.

Le SPFSQ tient à remercier tous les producteurs qui se sont déplacés et qui sont intervenus lors de l'assemblée générale spéciale pour donner leur opinion sur le projet ainsi que toutes les personnes qui ont assuré le bon déroulement de la rencontre.

Les Producteurs
de bovins de
l'Estrie



To all Anglophone bovine producers

An information assembly will be held

Wednesday, February 14, 2018

1 p.m. to 4 p.m.

Fédération de l'UPA-Estrie, 4300 Bourque Boulevard, Sherbrooke

Representatives from the Fédération des producteurs de bovins du Québec will present the main topics.

This is an information assembly. The annual general meeting of the Syndicat will be held on Monday, February 19, 2018.

Your presence is important; you may ask all the questions that you want and this will also be a good opportunity to discuss between ourselves.

Robert Trudeau, secretary

Tournée des secteurs 2018

Les Producteurs de lait de l'Estrie



Secteur	Date	Heure	Endroit
Granit	17 janvier	9 h 45 à 15 h 30	Salle communautaire (adjacente à l'Église) de Stratford 170, Avenue Centrale Nord Stratford
Val Saint-François et de Sherbrooke	1 ^{er} février	9 h 45 à 15 h 30	Resto pub St-Gab's 66, rue Principale Sud Windsor
Des Sources	2 février	9 h 45 à 15 h 30	Le P'tit bonheur de St-Camille Salle Hortense 162, rue Miquelon Saint-Camille
Coaticook et Memphrémagog	15 février	9 h 45 à 15 h 30	Pub l'Épervier 80, rue St-Jacques Sud Coaticook
Haut-Saint-François	20 février	9 h 45 à 15 h 30	Centre communautaire de Weedon Porte C 209, rue des Érables Weedon

N'oubliez pas de réserver votre place pour le dîner au moins 5 jours avant la date de la rencontre (obligatoire pour planifier le nombre de repas) auprès de Jasmine Maurice au 819 346-8905, poste, 119.

Coup de cœur en agroenvironnement

Le comité de la **journée Conservation des ressources et grandes cultures** qui aura lieu le 8 février 2018 désire souligner les bons coups des productrices et producteurs en agroenvironnement.

Vous connaissez une productrice ou un producteur ou, vous faites vous-même une action bénéfique pour votre environnement, faites-nous le savoir! Transmettez-nous les coordonnées de la personne, une description de son ou ses bons coups et expliquez en quelques mots pourquoi est-ce bon pour l'agroenvironnement.



Prix : La personne gagnante remportera un voyage de chaux et une plaque souvenir.

Envoyez le tout avant le **8 janvier** à Ermin Menkovic par courriel : ermin.menkovic@mapaq.gouv.qc.ca ou par télécopieur au 819 820-3942.

Gestion intensive des pâturages... un secret bien gardé!

Clémence Fortier-Morissette, agr., ing. jr



Selon les données du MAPAQ en 2010, en Estrie, 79 % des superficies cultivées le sont en fourrages et en pâturages (naturels et améliorés). Peu de producteurs pratiquent la gestion intensive des pâturages. Pourtant, cette pratique permet d'augmenter les rendements jusqu'au double par rapport au pâturage naturel, selon la technique utilisée (rotation, bandes, «mobe grazing»).

Principes de base de la gestion intensive

1. Période de repos nécessaire pour régénérer le feuillage sur une hauteur de 20-30 cm. Plus la saison avance, plus le temps de repos est long.
2. Ne jamais laisser brouter plus ras que 10 cm (4 pouces).
3. Distance d'abreuvement de 150 à 250 mètres maximum selon le type d'animaux.
4. Lorsque l'herbe atteint 30 cm ou plus, faucher et mettre en réserve.



Pâturage en rotation (MAPAQ)

Bénéfices

1. Distribution uniforme du fumier :
 - Augmentation de la taille du système racinaire,
 - Amélioration de la structure du sol et de l'égouttement;
2. Augmentation des rendements;
3. Diminution de l'incidence du parasitisme par l'augmentation de la hauteur de l'herbe au retrait;
4. Gain de productivité des animaux selon le type;
5. Économies dues à l'alimentation par paissance, et à des réductions de l'épandage de fumier et du temps de main-d'œuvre.
 - Pâturage en rotation vs naturel: -65,38\$/vache*
 - Pâturage en bande vs naturel : -125\$/vache*

**Impacts économiques de la gestion des pâturages en production bovine, 2010, Antoine Riverin, agr., MAPAQ Saguenay-Lac-St-Jean.*

Outils disponibles

Une bonne planification est nécessaire avant le début de la saison afin de faciliter ce mode de gestion (clôtures, sites d'abreuvement et planification des déplacements). Le MAPAQ travaille actuellement sur un calculateur de superficies pour déterminer le nombre de parcelles nécessaires en fonction des besoins en pâturage selon le type d'animaux, des rendements et des superficies disponibles. Cet outil devrait être disponible en ligne sur le site d'Agri-Réseau au début de l'année 2018. D'autre part, Info-Sols (www.info-sols.ca) est utile pour calculer les superficies et diviser les parcelles. Le MAPAQ offre également un service d'accompagnement professionnel pour l'installation d'un système d'abreuvement pour les entreprises en démarrage (0-5 ans). De plus, n'hésitez pas à contacter Pierre Demers, conseiller en support pour la gestion intensive des pâturages au MAPAQ, à pierrel.demers@mapaq.gouv.qc.ca, pour lui signifier votre intérêt. Contactez aussi votre conseiller au Club agroenvironnemental de l'Estrie. Il se pourrait que des assemblées de cuisine sur le sujet soient planifiées cet hiver!

Nouvelles du Club

La section horticole du Club agroenvironnemental de l'Estrie a été nommée à la Fondation Estrienne de l'Environnement pour son projet « Nouvelle approche de gestion intégrée de la sésie du cornouiller en verger par confusion sexuelle ». Le projet a permis la diminution de l'utilisation des insecticides à large spectre par une méthode de lutte biologique. Félicitations à toute l'équipe!

Les collectes de données pour les PAEF 2018 sont en cours! Avant la rencontre avec votre conseiller, pensez à remplir votre registre d'épandage, à planifier les cultures à venir, à compléter votre registre de pesticides, à noter les modifications au plan de ferme, à connaître l'inventaire de votre cheptel et à avoir en main des ententes de location et d'épandage signées et valides.

Journées d'information 2018

Christiane Bessette, conseillère aux communications,
Direction régionale du MAPAQ

Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et ses partenaires, l'UPA-Estrie et le Réseau Agriconseils, vous proposent des journées d'information pour parfaire vos connaissances. Consultez le calendrier des événements : www.mapaq.gouv.qc.ca/estrie

Journées acéricoles

Vous êtes invités à la journée d'information de votre région afin de vous outiller pour la gestion de votre entreprise acéricole. Plusieurs conférences pourront répondre à vos questions sur différents aspects de la production acéricole et des exposants seront sur place.

- **18 janvier 2018** – Hôtel Chéribourg, Canton d'Orford
- **20 janvier 2018** – Polyvalente Montignac, Lac-Mégantic

JOURNÉES
ACÉRICOLLES
2018

Journée conservation des ressources

Fertilisation, Loi sur la qualité de l'environnement, drainage, lutte intégrée et semis direct. Sans oublier la remise de la distinction Coup de cœur en agroenvironnement.

- **6 février 2018** – Centre de recherche et de développement d'Agriculture Canada, Lennoxville

Soirée d'information et de discussion en production bovine

Choisir les bons taureaux pour son troupeau implique de retenir quelques critères parmi les plus porteurs et en lien direct avec les objectifs fixés. Ces éléments seront abordés avec Pierre Desranleau du Centre d'insémination artificielle du Québec.

- **6 février 2018** – Salle Guy-Veilleux, Cookshire-Eaton

Journée horticole de l'Estrie

La journée horticole de l'Estrie offrira de l'information pertinente sur : les petits fruits et les ravageurs comme la drosophile, le tarsonème, la résistance aux fongicides, les cultures sous abri et la lutte biologique contre les ravageurs.

- **8 février 2018** - Locaux du MAPAQ, Sherbrooke



La journée des arbres de Noël

Pour connaître les nouveautés en production d'arbres de Noël, assistez à des conférences qui porteront, entre autres, sur le rouge des aiguilles, le phytophthora, la tordeuse des bourgeons de l'épinette. Nous aborderons aussi le bilan phytosanitaire de la saison 2017 tout comme les résultats de divers projets : les insecticides à faibles risques, le contrôle bio des pucerons ou la fraîcheur des arbres à l'entreposage.

2 mars 2018 – Cabaret des arts, Disraeli

Québec

Connaissez-vous le Système de recueil et de diffusion de l'information ?

Dominique Desautels, conseillère à la vie syndicale

Contrairement à certaines productions dont les plans conjoints de mise en marché prévoient un contingentement de la production afin de stabiliser les prix, les producteurs de grains et de céréales évoluent dans un contexte de libre marché. Dans ce contexte, une information adéquate sur les prix du marché local des grains comporte des avantages pour les producteurs. Elle améliore entre autres leur capacité à négocier un juste prix et à répartir leurs ventes dans le temps pour optimiser leur mise en marché. C'est dans cette perspective que les Producteurs de grains du Québec ont mis en place le Système de recueil et de diffusion de l'information (SRDI).

Comment ça fonctionne ?

Les producteurs transmettent leurs documents confirmant une vente de grains, avant 17 h le jour suivant la vente. Par la suite, l'équipe des Producteurs de grains du Québec compile les données reçues de façon rapide et confidentielle. Ces compilations permettent d'alimenter les tableaux et graphiques sur le marché local qui peuvent être consultés par les producteurs au www.pgq.ca/marche-local.

Les producteurs peuvent donc consulter en ligne, en tout temps, les prix obtenus pour livraison immédiate ou future, et ce, pour toutes les régions du Québec. Ces données permettent aux producteurs de mieux connaître les conditions locales avant d'appeler leurs acheteurs. Des historiques sont également disponibles afin de suivre l'évolution des prix et des bases de prix, tant en dollars canadiens qu'américains.

Votre collaboration est importante

Le SRDI est un outil de mise en marché qui fonctionne grâce à la collaboration des producteurs qui transmettent les données concernant leurs transactions. Conséquemment, les prix diffusés sont basés sur des transactions réelles; ce qui offre un portrait plus juste du marché. Comme producteur de grains, si vous mettez en marché la totalité ou une partie de votre production, vous avez un rôle à jouer pour que cet outil reflète le mieux possible la réalité du marché.

Pour transmettre vos données

En ligne : www.pgq.ca/transmettez-vos-ventes

Par courriel :
contrat@pgq.ca

Par télécopieur : 1 855 245-1878

Par téléphone : 450 679-0540, poste 8300



Les producteurs d'ici en vedette chez IGA

Ghislain Lefebvre, directeur, Conseil de l'industrie bioalimentaire de l'Estrie (CIBLE)

Depuis peu, les photos de 19 producteurs des Cantons-de-l'Est sont affichées chez deux magasins IGA de la région. En effet, le CIBLE travaille depuis un an à la mise en place de ce projet pilote avec les propriétaires Éric Bouchard du IGA Bouchard à St-Élie et Gilles Denis du IGA Cookshire. Chacun des propriétaires a identifié une quinzaine de producteurs à mettre en valeur dans son magasin.

Au final, ce sont 19 producteurs qui se retrouvent dans un ou l'autre des magasins et qui voient leur photo à côté de leurs produits. L'idée est de rapprocher les consommateurs des producteurs derrière les produits. En affichant la photo des producteurs, le projet met réellement de l'avant le côté humain de la production locale.

Les affiches indiquent également le nom du producteur, sa ville et le nom de son entreprise pour ancrer davantage les produits dans la région. De son côté, Gilles Denis du IGA Cookshire a décidé d'aller encore plus loin dans la mise en valeur des producteurs de la MRC du Haut-St-François dans laquelle se trouve le magasin. Il a fait faire une bannière avec la photo des trois producteurs de la MRC. La bannière aux couleurs du projet est accrochée bien en vue dans le magasin.

Et ce n'est pas tout! À la suite du lancement dans ces deux épiceries, deux autres IGA se sont montrés intéressés à joindre le mouvement. Des démarches sont en cours afin d'afficher un premier groupe de producteurs sur les tablettes et bien sûr d'en ajouter de nouveaux!

Pour obtenir toutes les informations à ce sujet, communiquez avec Annie Plamondon, chargée de projet du CIBLE au 819 346-8905, poste 144.



Comment faire échouer son transfert de ferme?

Yolande Lemire, conseillère en transfert d'entreprise agricole

Une croyance, hélas non! Faire de son projet de transfert d'entreprise un échec, rien de plus facile. Il suffit de combiner les ingrédients et le tour est joué. Des pièges, il y en a beaucoup.

Il est possible de survivre au processus de transfert. Il suffit de bien se préparer. Mais l'échec est aussi possible et voici 5 conseils à ne pas suivre... à moins de souhaiter faire de sa reprise un échec!

1. **Procéder au transfert de son entreprise dès la fin de la formation de son repreneur potentiel.** Un repreneur fraîchement sorti de sa formation en agriculture dispose d'un ensemble de connaissances techniques qui demandent de s'appliquer et d'être en action. La réalité quotidienne est parfois confrontante pour nos jeunes relèves. Selon le MAPAQ, l'âge moyen de l'établissement en agriculture est de 32 ans. La relève qui s'établit doit acquérir une solide expérience en gestion. Le cédant cherche cette expérience et désire que le repreneur de son entreprise soit opérationnel tout de suite.
2. **Surestimer ses connaissances.** « Je sais tout, j'ai tout appris à l'école, je n'ai plus besoin de faire de la formation », me disait un repreneur. La formation continue doit faire partie de la réalité de nos repreneurs. Assister à des formations, optimiser ses connaissances doit faire partie des objectifs de l'année.
3. **Agir seul dans son processus de transfert.** Selon certaines statistiques le taux de survie des projets de transfert accompagné est de l'ordre de 70 % à 90 % contre 60 % pour les autres. Il est fortement conseillé de se faire accompagner. Plusieurs professionnels offrent le service d'accompagnement afin de bien cerner les différentes particularités du projet.
4. **Idéaliser son transfert.** « Je sais ce que je veux et je vais l'obtenir, quitte à démanteler! » Un projet où les deux parties sont satisfaites de l'entente à 100 % est rare. Il faut être prêt à faire des compromis dans tous les secteurs du projet : humain et financier, et ce, autant pour les cédants que pour le repreneur.
5. **Négliger l'aspect humain.** « Ah! notre processus est un succès au niveau financier et un échec au niveau humain! » me confiait un repreneur. Un processus de transfert est une histoire humaine. Les cédants ne veulent pas vendre leur entreprise n'importe qui. Ils ont bâti ce projet, ils l'ont imaginé et réalisé. Transférer son entreprise à un repreneur est un lâcher-prise, pour les cédants, sur plusieurs dimensions. La communication, la confiance et le respect mutuel demeurent les bases édifiant un processus de transfert.



Pour réduire vos impôts, consultez les experts du SCF ESTRIE INC.

Nous sommes là pour répondre à vos besoins.

- États financiers
- Choix de structure juridique (cic, snc, ect.)
- Finalité forestière et remboursement de taxes
- Services de paye pour des producteurs
- Tenue de livre et comptabilité
- Vente ou achat de ferme
- Planification fiscale
- Transfert de ferme
- Calculations d'impôt
- Programmes Agri

Vos spécialistes en agriculture et partenaires pour vos affaires

SCF ESTRIE INC.
services de comptabilité professionnels agréés

Tél. 019 346-0908 - estrie@scf-pc.ca
Édifice de l'UPA
4306, boulevard Bourque, Sherbrooke, Québec J1N 3A8

**METTEZ LE 28 FÉVRIER 2018
À VOTRE AGENDA**
La traditionnelle journée
de ski pour les
agriculteurs au Mont
Orford est de retour!
Surveillez les détails sur
notre page Facebook et
dans la prochaine édition
du Solidarité.



*En cette période de réjouissances, toute l'équipe de la
Fédération de l'UPA-Estrie vous souhaite de Joyeuses Fêtes
en compagnie de vos proches et une année 2018 sous le
signe de la réussite et de la
prospérité dans vos entreprises.*

*De son côté, l'équipe prend une pause durant la période
des Fêtes et sera de retour le 4 janvier 2018, en pleine forme
pour vous servir!*



Les productrices et producteurs agricoles et forestiers du Québec vous invitent à inclure les produits d'ici dans vos festins des Fêtes. Souper entre amis, brunch familial ou dîner avec les collègues, à la maison ou au restaurant, faites partie de la recette!